

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 8 septembre 2015**

---

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

**Présents** : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, FAGNI, LAPALUD, MILLET, JANICHON, MICHAUD, BLANC, MANGUELIN, PESTELLE  
Mmes ROGNARD, DECHAIX, CHAMBAUD, DECHAVANNE, GUDET

**Secrétaire de séance** : Madame Colette DECHAIX

**1- APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

**2- DIA**

Le conseil municipal n'envisage pas exercer son droit de préemption urbain sur les ventes citées ci-dessous :

-Vente d'un terrain et maison cadastrés A 1012, d'une superficie de 873 M2 pour un montant de 221 000,00 euros.

-Vente d'un terrain et bâtiment cadastrés A 1085 et A 1086 d'une superficie de 00 ha28a46ca pour un montant de 227 000,00 euros.

**3-ECLAIRAGE PUBLIC**

Une réunion a eu lieu avec le représentant du SIEA (Monsieur Janody) , Francis Pestelle et Jean-Paul Grandjean courant Juillet pour faire le point sur l'éclairage public de la commune et étudier toutes les possibilités pour faire des économies. Actuellement les communes comptent 162 points lumineux dont 20 sont défectueux.

Monsieur Janody propose le changement de lampes avec des lampes au sodium plus économique.

Eliane Rognard fait remarquer que le passage piéton en alignement avec l'abri bus route de la Mitaine n'est pas éclairé la nuit et que cela peut être dangereux pour les enfants qui attendent le car. Valérie Chambaud confirme la remarque d'Eliane.

Francis Pestelle a fait faire un devis pour l'éclairage Route de Beaumont.

Plusieurs pistes sont à étudier pour essayer de faire des économies :

-Extinction de certains points lumineux la nuit

Monsieur le Maire après renseignement pris auprès de la commune de Mogneneins émet l'idée d'éteindre les lampes de 24 h à 5 heures par exemple.

Plusieurs conseillers préféreraient éteindre progressivement la lumière pour ne pas trop surprendre la population.

-Etude de tous les coffrets pour installer des horloges

**4)-CAUE**

Le Maire rappelle que la commune a passé avec le CAUE une convention pour l'aménagement du secteur gare. Les propositions doivent tenir compte de l'aménagement du parking SNCF , de l'installation d'un city stade et la création éventuelle d'une mini crèche. Le CAUE a transmis à la commune plusieurs propositions d'aménagement du secteur qui ont

été envoyées pour avis aux conseillers.

*-Projection de la proposition n°4*

Un débat s'amorce et le seul point qui soulève des remarques est l'aménagement du parking. L'ensemble des conseillers font remarquer qu'il est préférable de prévoir un stationnement en épi avec un seul sens de circulation et un cheminement piéton moins large pour optimiser le nombre de place de stationnement.

Nathalie Dechavanne fait remarquer que le principe du cheminement doux du parking SNCF à l'église est une très bonne idée. Le Maire demande aux Conseillers de faire remonter leurs idées et propositions par mail .

Il sera nécessaire de travailler également en collaboration avec RFF pour optimiser l'aménagement du parking

En projet également en accord avec la SCI de Marlieux la suppression de la haie le long de la salle des fêtes à proximité de l'étang pour dégager la vue sur l'étang et créer un espace pique-nique. Valérie Chambaud fait remarquer qu'il est dangereux de supprimer la haie à cet endroit pour des raisons de sécurité.

Propositions de 2 cabinets pour délocaliser les antennes installées sur le château d'eau.

Un débat s'amorce sur le bienfondé de cette délocalisation des antennes .

Le dossier sera remis à l'ordre des prochains conseils municipaux.

Le Cabinet CIMEO a envoyé son rapport concernant le Château d'eau .Ce dernier dans l'ensemble bénéficie d'une structure saine. Quelques petits travaux d'entretien sont à prévoir.

### **5)STEP**

L'agence d'ingénierie nous a invité à faire un diagnostic du réseau d'assainissement d'où va découler le choix du mécanisme de la nouvelle step. La commune a lancé une étude d'analyse physicochimique et hydrobiologique des eaux du renon en période d'étiage.

Le Maire informe le Conseil qu'il est prévu d'acheter une bande de terrain à Madame Berny pour faciliter l'accès de la future Step. Coût du bornage et l'arpentage du terrain environ 1700,00 TTC.

### **6) BILAN VESTIAIRES FOOT**

Les travaux sont terminés depuis le 14 août dernier. Il reste encore les chéneaux et les radiateurs à poser mais cela n'empêche pas l'utilisation des locaux.

Le Budget initial prévu: 55 000,00 euros

Coût des travaux réalisés: 37000,00 euros ;

La réception de chantier est fixée au 14 septembre à 18 heures. Il sera peut être utile d'améliorer le sol (A voir dans le temps) .

### **7) CHASSE ET PECHE**

Les travaux du restaurant débiteront le 14 septembre prochain pour une durée de 3 mois environ.(2 Logements sont prévus à l'étage).

Une tranchée pour l'électricité dans la Grande Rue sera faite à l'automne. L'installation d'une borne à incendie supplémentaire pour le cœur du village est envisagée en fonction du budget. Eliane Rognard demande si l'on peut profiter des travaux pour installer une arrivée d'eau pour l'arrosage des fleurs.

### **PERSONNELS COMMUNAUX**

-Délibération pour autoriser les agents à utiliser leur véhicule personnel pour des raisons professionnelles.

-Prolongation de 6 mois pour Valérie Multon à bénéficier de son lundi . De même Sophia Seveyrat verra également son contrat prolongé de 6 Mois soit du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> avril.

### **POINTS BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire donne la parole à Joël Fagni :

Joël Fagni fait remarquer que la gestion de la commune est saine.

En fonctionnement

-seulement 33 % des crédits ont été utilisés.

Certains articles sont en dépassement mais seront compensés par la ligne des dépenses imprévues.

-31% des recettes à ce jour sont encaissées par la commune, les impôts et les subventions sont versées mensuellement d'où le décalage par rapport aux dépenses.

Le tableau des dépenses d'Investissement est distribué et fait l'objet du bilan des travaux réalisés depuis le début de l'année.

### **BORNES A INCENDIE**

Vérification annuelle du 1/3 des bornes à incendie (41 BI)

Une borne à incendie aux Chaffangères a été accidentée, un devis a été réclamé.

Une borne supplémentaire au centre de village va être installée si le budget le permet.

Francis Pestelle fait remarquer qu'une borne à Incendie a été endommagée également route de la Mitaine en face des Battières (A vérifier) .

### **FLEURISSEMENT**

Le fleurissement a été apprécié particulièrement cette année par les Marlieusards. Michel Alberti remercie les élus et les employés communaux pour leur travail ainsi que Henri Rognard pour l'aide apporté pour l'arrosage et l'entretien des massifs.

Michel Alberti fait remarquer le temps passé par les employés communaux pour l'arrosage 15 Heures par semaine, soit 60 heures par mois les mois d'été.

Michel Alberti souhaite faire évoluer le Comité du Fleurissement pour dégager du temps aux employés communaux. Aucune solution n'est trouvée pour le moment.

### **COMPTE-RENDUS DE REUNIONS**

-Radar Pédagogique

La Communauté de Communes Centre Dombes disposant de radars en trop a proposé à la commune d'installer sur Marlieux un radar pédagogique. Ce dernier sera posé sur la route de Chatillon sur Chalaronne.

-Panneau électronique

Ce dernier est plus grand que prévu 1M90/1M40. Il sera installé à côté de la mairie pour bénéficier de la WIFI.

-Le Conseil municipal décide de ne pas souscrire à la prochaine augmentation du capital de la SEMCODA

-Une réunion a été organisée avec Pôle Enfance et la CAF. (Satisfaction de la CAF)

Delphine Gudet prend la parole et fait le point sur le fonctionnement de l'association. :

-110 à 124 élèves inscrits cette année à la cantine

-10 inscrits les mercredis après-midi

90 élèves sont inscrits pour les TAP

Le point positif est que maintenant les parents s'appuient vraiment sur les différents services du Pole Enfance. L'Association travaille également sur la mutualisation avec Saint Paul de Varax pendant les Vacances scolaires

-Joel Fagni fait le point sur la rentrée scolaire.

La rentrée s'est très bien passée avec l'arrivée de deux nouvelles enseignantes.

180 élèves sont accueillis à Marlieux 69 en maternelle et 111 en primaire

-46 de la Chapelle du Chatelard

-115 de Marlieux

-19 de Saint Germain sur Renon .

-

AG du tennis : Pierre Michaud informe que Jérôme Cornet a démissionné, Christelle Michaud le remplace à la présidence du tennis.

Il se pose toujours le problème de la haie. Un élagage sera étudié.

Le Maire donne l'information du mouvement des élus du 19 septembre. Il est décidé de mettre cette information sur le site de la commune.

Il informe également que la fusion de la CCCD et la CC de Chalamont est à l'étude.

### **QUESTIONS DIVERSES**

-Eliane Rognard fait part du côté inesthétique de la bâche posée par terre au cimetière. Il faudrait prévoir peut être des gravillons pour cacher ce côté inesthétique.

-Patrick Janichon fait remarquer qu'il est nécessaire de faire couper les herbes le long du mur du cimetière.

-

La séance est close à 22h45

PROCHAIN CONSEIL MARDI 06 OCTOBRE